

Prostitution : danger pour nos adolescentes

De plus en plus de jeunes filles victimes des loverboys

Le phénomène des loverboys commence à se développer dangereusement en Belgique. Le principe de ces proxénètes d'adolescentes est simple : ils se font passer pour des jeunes hommes en recherche d'amour. En confiance, ils amènent des adolescentes, le plus souvent en fugue, à envoyer des photos ou vidéos sexy. Ils les menacent ensuite de diffusion, les manipulent, les coupent de tout lien social et les exploitent.

Parti des Pays-Bas, le phénomène des loverboys, s'est d'abord développé en Flandre, principalement à Anvers. Mais le phénomène gagne du terrain également en Wallonie et à Bruxelles. On ne dispose pas de statistiques précises à propos de cette activité criminelle en Belgique. Mais le sujet inquiète car il vise ici des adolescentes originaires du pays et pas des jeunes filles étrangères arrivées avec l'aide d'un passeur.

« Au niveau judiciaire francophone, pour 2017 et 2018, trois condamnations seulement de loverboys à Bruxelles, Mons et Charleroi ont été recensées par Myria, le Centre fédéral Migration », a récemment expliqué en commission le ministre Rachid Madrane (PS), en charge, notamment de l'Aide à la Jeunesse et des Maisons de Justice à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il estime qu'on est loin de la réalité vécue en Flandre, en particulier à Anvers. Sur le terrain, cependant, les faits semblent augmenter en Wallonie et à Bruxelles (v. encadrés).

Mais face à ce phénomène criminel qui prend une réelle ampleur, le ministre Madrane annonce une réaction. « Des contacts ont lieu entre mes services et Child Focus sur cette question, ainsi qu'avec l'ONE, dans le cadre du protocole de collaboration liant les trois entités », précise-t-il. « Les outils développés par Child Focus sur cette problématique sont relayés sur le site internet de l'AGAJ (Administration générale de l'aide à la jeunesse), dans la rubrique « traite des êtres humains ». Enfin, un volet spécifique sur cette thématique sera inclus lors de la prochaine formation relative à la traite des êtres humains, organisée en mai 2019. De cette manière, l'ensemble des participants, rassemblant une très large palette de services de l'aide à la jeunesse, auront reçu une information sur les outils concrets disponibles pour faire face à ce type de situation. »

Les trafiquants utilisent Internet et les médias sociaux pour recruter des victimes, faire la promotion de la prostitution et gérer leurs activités criminelles. Des victimes sont contactées par Facebook, WhatsApp, Snapchat ou encore Skype par des « loverboys.

VICTIMES ÂGÉES DE 14 À 16 ANS

Le plus souvent, les jeunes filles sont encore mineures comme le révèle le dernier rapport annuel de Myria qui cite notamment un dossier où ces victimes belges étaient âgées entre... 14 et 16 ans !

Elles s'étaient toutes enfuies du même centre pour jeunes et restaient en contact par le biais de

Facebook. « Une jeune fille s'était déjà échappée à 53 reprises, une autre à 37 reprises ! », détaille le rapport. « Un tel comportement fugueur conduit souvent les jeunes filles à être stigmatisées par leur entourage. Ces jeunes filles n'étaient pas du tout autonomes, ni en mesure de subvenir à leurs frais de subsistance. Il était question de moyens coercitifs de la part du loverboy, une jeune fille ayant subi de graves violences. Il était égale-

ment question de manœuvres frauduleuses. »

On y apprend aussi que les loverboys jouaient sur les sentiments amoureux de ces jeunes filles et les menaient par le bout du nez, uniquement intéressés par l'appât du gain. Les jeunes filles devenaient émotionnellement dépendantes des loverboys.

« Après les arrestations des prévenus, différentes jeunes filles affirmèrent soudainement qu'elles n'étaient nullement des victimes et qu'elles ne voulaient pas voir leur « petit ami » finir en prison. Ce qui peut expliquer que les chiffres officiels soient peu élevés par rapport aux cas constatés sur le terrain. Les prévenus droguaient différentes jeunes filles pour les rendre dépendantes et les désinhiber sexuellement. »

JOHNNY MAGHE

Child Focus

Des proxénètes « bon chic bon genre »

Au terme de loverboy, Maryse Rolland, porte-parole de Child Focus, préfère celui de proxénète d'ados. « Ça fait plus référence au trafic d'être humains. » Pour Child Focus, il est difficile de ressortir des statistiques précises sur le sujet, car il y a un chiffre noir et surtout, ce phénomène n'est pas encore reconnu en Belgique francophone comme en Flandre.

28 DOSSIERS

« L'année passée, nous avons eu 28 dossiers. » Principalement dans la région d'Anvers. « Il n'y a pas encore de réelle conscientisation

du côté francophone. » Et le tout se tient. « Il y a peu, les politiques disaient que ça n'existait pas chez eux, les parents ne sont pas nécessairement au courant, et si plainte il y a, à la police, elle n'est pas spécialement classée dans la bonne terminologie. » Difficile dans ces conditions de sensibiliser efficacement les ados et leurs proches à ce fléau qui peut parfois être plus proche qu'on ne le pense. « Ces proxénètes opèrent sur les réseaux sociaux, mais aussi dans les parcs, à la sortie des écoles. » Là où il y a des rassemblements de jeunes. Et ils repèrent vite les

jeunes en difficulté. Comment reconnaître ces proxénètes ? Existe-t-il un profil particulier ? « Ce sont souvent des jeunes dans la vingtaine et qui présentent bien, avec une belle élocution. C'est comme ça qu'ils parviennent à manipuler leurs victimes et à leur soutirer des informations personnelles, que ce soit via des photos ou des textos. Et leurs victimes sont souvent jeunes qui font des fugues à répétition. Mais elles ne doivent pas oublier qu'elles sont avant tout victimes : il faut déposer plainte. » ●

J.M.

Police judiciaire

Des cas aussi à Liège et Charleroi

« Si le phénomène est bien présent en Flandre, Liège et Charleroi, les deux villes francophones les plus criminogènes, suivent de très près. Ces réseaux ne s'arrêtent pas aux provinces », juge un spécialiste de la police judiciaire. « Pour les trois cas officiellement passés en jugement, combien d'autres doivent encore passer ou ne passeront jamais ? Certaines jeunes filles n'osent pas déposer plainte. Même si la législation leur permet de se déclarer victimes de la traite des êtres humains, trop peu se signalent. » Ce policier ne veut cependant pas scinder ce phénomène des cas plus classiques des jeunes filles étrangères prostituées en Belgique. Pour lui, le problème est le même. « Il y a aussi des loverboys qui ont pour but de faire venir des jeunes filles de l'étranger vers la Belgique. Ce sont très souvent des étrangers eux-mêmes établis, légalement ou pas, en Belgique. Par inter-

net ou directement sur place (Bulgarie, Roumanie, Afrique), ils promettent une vie bien meilleure chez nous ainsi que l'amour, le mariage etc. Les « recruteurs », une fois en Belgique, isolent la jeune fille de sa famille, mais il faut savoir que cet isolement commence déjà dans le pays d'origine. Il peut se passer de nombreux mois entre le moment où la jeune femme est repérée et son arrivée en Belgique. Ici, elle est prise en charge par d'autres personnes qui vont la maltraiter physiquement allant jusqu'à la droguer pour la culpabiliser et terminer l'isolement. En effet, de cette manière, la honte s'est abattue sur la famille et la demoiselle ne peut plus retourner ou n'ose plus retourner au pays. La dépendance à la drogue permet également le contrôle financier puisque la victime devra se prostituer pour financer sa toxicomanie. » ●

J.M.